

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CFG BANK



PUBLICATION DES TAUX D'INTÉRÊT EMISSION D'OBLIGATIONS SUBORDONNÉES DE CFG BANK

Casablanca, le 4 juin 2025

Préambule : Les détails de l'opération, objet du prospectus visé par l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) en date du 23 mai 2025 sous la référence VI/EM/014/2025, et disponible au siège de CFG Bank, de son conseiller financier, de l'organisme chargé du placement, ainsi que sur les sites web de CFG Bank, de l'AMMC, et de la Bourse de Casablanca, se présentent comme suit :

	Tranche A (A taux fixe - non cotée)	Tranche B (A taux fixe - cotée)	Tranche C (Révisable annuellement - non cotée)	Tranche D (Révisable annuellement - cotée)
Plafond de tranche	500 000 000 MAD	500 000 000 MAD	500 000 000 MAD	500 000 000 MAD
Nombre maximum de titres à émettre	5 000 obligations subordonnées	5 000 obligations subordonnées	5 000 obligations subordonnées	5 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 MAD	100 000 MAD	100 000 MAD	100 000 MAD
Maturité	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans
Remboursement du principal	<i>In fine</i>	<i>In fine</i>	<i>In fine</i>	<i>In fine</i>
Garantie de remboursement	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière			
Méthode d'allocation	Adjudication à la française avec priorité aux tranches A et B (à taux fixe, avec un remboursement in fine du principal), puis aux tranches C et D (à taux révisable annuellement, avec un remboursement in fine du principal)			
Négociabilité des titres	De gré à gré (hors bourse)	A la Bourse de Casablanca	De gré à gré (hors bourse)	A la Bourse de Casablanca

La période de souscription s'étalera du 11 juin 2025 au 17 juin 2025 inclus.

La souscription aux présentes obligations est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain cités dans le prospectus visé par l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) en date du 23 mai 2025 sous la référence VI/EM/014/2025.

Conformément audit prospectus, les taux d'intérêts relatifs à l'émission d'obligations subordonnées de CFG Bank d'un montant de 500 000 000 de dirhams se présentent comme suit :

Tranche A (A taux fixe - non cotée)	Tranche B (A taux fixe - cotée)	Tranche C (Révisable annuellement - non cotée)	Tranche D (Révisable annuellement - cotée)
Le taux 10 ans déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des BDT telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 3 juin 2025 ressort à 2,72%.	Le taux 10 ans déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des BDT telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 3 juin 2025 ressort à 2,11%.	Le taux plein 52 semaines monétaire déterminé sur la base de la courbe des taux de référence du marché secondaire des BDT telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 3 juin 2025 ressort à 2,11%.	Le taux plein 52 semaines monétaire déterminé sur la base de la courbe des taux de référence du marché secondaire des BDT telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 3 juin 2025 ressort à 2,11%.
Le taux d'intérêt facial des présentes tranches, déterminé sur la base de ce taux et augmenté d'une prime de risque comprise entre 70 et 90 points de base ressort entre 3,42% et 3,62%.	Le taux d'intérêt facial des présentes tranches, déterminé sur la base de ce taux et augmenté d'une prime de risque comprise entre 70 et 90 points de base ressort entre 3,42% et 3,62%.	Le taux d'intérêt facial des présentes tranches, déterminé sur la base de ce taux et augmenté d'une prime de risque comprise entre 65 et 85 points de base ressort entre 2,76% et 2,96%.	Le taux d'intérêt facial des présentes tranches, déterminé sur la base de ce taux et augmenté d'une prime de risque comprise entre 65 et 85 points de base ressort entre 2,76% et 2,96%.